

**TECHNICAL INFORMATION – REMINDER OF DISPOSITIONS****General**

- In mass start events, the riders shall enter the track from the home straight.
- **In all events, all riders, included winners will have to exit the track on the back straight.**
- Riders are forbidden to sit on the track surface.

On board Technology

- On board technology equipment that has the ability and purpose to collect or transmit data, information or images is authorized. Conditions of utilizations are defined in art. 1.3.024ter and include:
 - Does not affect the bicycle certification (modification) / Non-removable during the race / Information not visible to the rider

Timed events

- For the start, all bikes shall be placed behind the pursuit line utilizing the marks on the track. The starter is the sole judge to stop the race in the case of a false start. A restart will be given immediately.
- Except for Team Sprint, the blue bands shall be made impassable by the placing of 50 cm long pads of a synthetic material every 5 meters from the pursuit line to the exit of the turn.

Team Sprint

- The qualification heats will be run one team at a time on the track.
- The blue band shall be made impassable on both sides of the track by the placing of three 50cm long pads of a synthetic material at 5 meters, at 10 meters and at 15 meters from the pursuit lines.

Team Pursuit

- During the first round in case of one team catches another, the commissaires will show a red flag to the team being caught. From this moment the team is not allowed to do a relay on pain of disqualification (art. 3.2.097).
- **In the last two heats of the first competition round, if one team catches the other, the catching team is declared the winner and shall stop as soon as possible in order to allow the other team to finish the distance and thus to record a time.** During the finals, if one team is caught by the other, the race is over, and the catching team shall be declared the winner. In both situations above, **a pistol shot marks the end of the race at the moment on which the team crosses its finish line at the full distance or at the moment on which one team catches the other (art. 3.2.086 as of 20.06.19)**
- The team of a rider which has stopped following a mishap shall restart at the end of the qualifying rounds, or at a suitable position not to disrupt the preparation of other teams as decided by the Commissaires' Panel, where applicable with another team in the same situation.

Sprint & 200-meter Time Trial

- Riders shall wear both number panels during the 200 meters Time Trial.

1 kilometre / 500m time trial

- Qualifying rounds shall be organised in two-up heats to find the 8 best riders. In the finals, each participant shall take the track alone (art. 3.2.106 as of 14.10.16).

Omnium

- In the case of the Scratch Race, a rider losing two laps will be penalised with a deduction of 40 points as per 3.2.251bis and may be withdrawn. Their ranking will be determined by the number of riders remaining on the track at this moment.

Elimination

- During the start, holders are allowed to push their riders, but are not allowed to move from their places in order to avoid crashes at the start.
- If no decision can be made about which rider to eliminate, then no riders shall be eliminated until the next sprint. This shall be indicated by a green flag on the start line.
- An eliminated rider shall leave the track immediately, failing which he shall be penalised depending on the gravity of the situation (relegation with a warning, or disqualification). In the case where the rider does not leave the track immediately, the President of the Commissaires' Panel may decide to neutralise the race in order to remove the rider.



01-05 September 2021

Communiqué n°3

- Coaches or Managers who instruct or encourage their rider to continue racing following the announcement of their elimination, will be penalised by a fine of CHF 200 as per UCI Regulation 12.1.007. Should a Coach or Manager commit a second offence of incorrect behaviour, he/she will be fined CHF 500 and will have their accreditation immediately revoked. Subject to the same penalties, no team representative can approach or try to dispute any decision made by Commissaires during the course of the race.

Madison

- No feeding will be permitted in the Madison race.
- A first group of riders, formed of one rider of each team, take their places at the start. Half of this group shall be lined up along the outside balustrade and the other half shall be lined up in the sprinters' lane with holders in the order listed on the start list. The order is based on the latest UCI Madison Ranking.

INSTITUTIONAL PARTNERS



OFFICIAL PARTNER

Santini

OFFICIAL SUPPLIERS

GARMIN. BLUE MONK

**INFORMATIONS TECHNIQUES – RAPPEL DES DISPOSITIONS****Général**

- Dans les épreuves en peloton, les coureurs montent en piste du côté de la ligne droite d'arrivée.
- **Dans toutes les épreuves, tous les coureurs, y compris les vainqueurs devront sortir de la piste du côté opposé.**
- Les coureurs ne sont pas autorisés à s'asseoir sur la piste.

Technologie embarquée

- Un équipement technologique embarqué ayant la capacité et pour objet de collecter ou transmettre des données, informations ou images, est autorisé. Les conditions d'utilisation sont définies dans l'article 1.3.024ter et inclut les conditions suivantes :
 - N'affecte pas la certification du vélo / Ne peut pas être retiré pendant la course / L'information n'est pas visible pour le coureur

Epreuves chronométrées

- Au départ, tous les vélos doivent être placés derrière la marque sur la piste. Le starter est le seul juge pour arrêter la course en cas de faux départ. Un nouveau départ sera donné immédiatement.
- Excepté pour la vitesse par équipes, la côte d'azur sera rendue impraticable au moyen de bourrelets en matière synthétique d'une longueur de 50 cm, disposés tous les 5 mètres de la ligne de poursuite à la sortie du virage.

Vitesse par équipes

- Les manches de qualifications seront effectuées avec une équipe en piste à la fois.
- La côte d'azur sera rendue impraticable au moyen de bourrelets en matière synthétique d'une longueur de 50 cm, disposés à 5 mètres, 10 mètres et 15 mètres de la ligne de poursuite.

Poursuite par équipes

- Lors du premier tour de compétition, si une équipe est sur le point d'être rejointe, les commissaires le signaleront à l'aide d'un drapeau rouge. A partir de ce moment, l'équipe rejointe ne doit plus passer de relais. Toute désobéissance à cette consigne entraîne la disqualification immédiate de l'équipe (art. 3.2.097).
- **Lors des deux dernières manches du premier tour de compétition, si une équipe rejoint l'autre, l'équipe qui rejoint l'autre équipe est déclarée vainqueur et s'arrête dès que possible afin de permettre à l'autre équipe de terminer la distance et ainsi d'enregistrer un temps. Lors des finales, si une équipe est rejointe par l'autre, la course est terminée et cette autre équipe est déclarée vainqueur. Dans les deux situations ci-dessus, un coup de revolver indique la fin de la course au moment où chaque équipe passe sa ligne d'arrivée, la distance terminée ou au moment où une équipe rejoint l'autre (art. 3.2.086 au 20.06.19)**
- L'équipe qui s'est arrêtée après un accident prendra un nouveau départ à la fin des séries qualificatives, ou à un moment approprié déterminé par le Collège des Commissaires pour ne pas perturber la préparation des autres équipes, le cas échéant avec une autre équipe se trouvant dans le même cas.

Vitesse et 200 mètres contre la montre

- Les coureurs doivent porter 2 dossards lors de l'épreuve des 200 mètres.

1 kilomètre / 500m contre la montre

- Les épreuves qualificatives seront organisées en manche à deux pour désigner les 8 meilleurs coureurs. Les finales se dérouleront individuellement (art. 3.2.106 au 14.10.16).

Omnium

- Dans la course Scratch, un coureur qui perd deux tours sera pénalisé par une déduction de 40 points conformément à l'art. 3.2.251bis et pourrait être retiré. Son classement sera déterminé par le nombre de coureurs restants en piste à ce moment.

Elimination

- Au départ, les teneurs sont autorisés à pousser leur coureur mais ils doivent impérativement rester à leur place (pieds immobiles) pour éviter tout accident.
- Si aucune décision ne peut être prise concernant le coureur à éliminer, aucun coureur ne sera éliminé avant le prochain sprint. Ceci doit être indiqué par un drapeau vert sur la ligne de départ.
- Un coureur éliminé doit quitter la piste immédiatement, faute de quoi il se verra pénalisé en fonction de la gravité de la situation (relégation avec avertissement ou disqualification). Dans le cas où le coureur ne quitte pas la piste





01-05 September 2021

Communiqué n°3

immédiatement, le président du Collège des Commissaires peut décider de neutraliser la course afin de faire sortir le coureur.

- *Les Entraîneurs ou les Chefs d'Equipes qui ordonnent ou encouragent leur coureur à continuer de courir après l'annonce de leur élimination seront pénalisés par une amende de CHF 200, selon le Règlement UCI 12.1.007. Dans le cas où un Entraîneur ou un Chef d'Equipe commet une deuxième infraction de comportement incorrect, il sera passible d'une amende de CHF 500 et son accréditation lui sera immédiatement retirée. Sous peine des mêmes pénalités, aucun représentant d'équipe ne peut approcher ou tenter de contester toute décision prise par les Commissaires au cours de l'épreuve.*

Madison

- *Aucun ravitaillement ne sera autorisé durant la course.*
- *Un premier groupe de coureurs, constitué d'un coureur de chaque équipe, se place au départ. La moitié de ce groupe est rangée le long de la balustrade extérieure et l'autre moitié est tenue en file indienne dans le couloir des sprinters **dans l'ordre de la liste de départ. Cet ordre est basé sur le dernier classement UCI de la madison.***



Santini

GARMIN. BLUE MONK